

## Les repères pour gérer les prairies

Somme de températures cumulées depuis le 1er février (base 0°-18°)	250 à 350°C	500°C	700 à 800°C	1000°C	1200°C	1400°C	> à 1400°C
	Mise à l'herbe	Fin déprimage Épi à 5cm	Fauche précoce Épi à 10cm - Début épiaison	Foin précoce Début floraison	Foin moyen floraison	Foin tardif médiocre Début grainage	Grainage



### Des prairies très humides

Sommes de T° depuis le 1 <sup>er</sup> février et pluviométrie depuis le 1 <sup>er</sup> janvier et les 10 derniers jours. Sources : Chambre d'agriculture de l'Yonne et de l'Aube, d'après les données Météo-France				
Au 20 février				
Postes	Secteur	Cumul T°	Pluie mm	Pluie 10 j
GRANDCHAMP (180 m)	Puisaye	-	-	-
PERRIGNY (207 m)	Auxerre	-	80	6
SAINT MARDS (175 m)	Pays d'Othe	-	-	-
ST ANDRE EN TP (300 m)	Avallonn	-	-	-
MORVAN (400m) données estimées	Quarré	-	-	-
Au 20 février				
TROYES (126 m)	Craie	183	75	5
METZ ROBERT (150 m)	Chaourçois	178	97	12
MATHAUX (130 m)	Briennois	184	73	6

À cause d'un dysfonctionnement de MétéoFrance, nous ne sommes pas en mesure de vous fournir les données météorologiques de l'Yonne. Veuillez-nous en excuser.

Les températures sont douces, les prairies verdissent à vue d'œil. Néanmoins, elles sont toutes très humides et risquent de marquer trop profondément en cas de pâturage.

Si vous n'avez pas pu apporter la fertilisation minérale, attendez de réaliser le premier tour de pâturage ou, dans le cas d'une fourragère précoce (ex. Ray-Grass Italien) la première fauche, avant de l'apporter. Dans le cas d'une fauche plus tardive (mai à juin) l'apport peut encore être réalisé dans les semaines qui viennent.



### Mesures d'herbe

Pâturages suivis	Type de prairie	Hauteur de l'herbe (cm)
Douchy (45)	PT et Nat.	4,9
Sully-sur-Loire (45)	PT et Nat.	8
Venoy (89)	Temporaire	6,6
Soumaintrain (89)	Temporaire	8
Sainte-Magnance (89)	Naturelle	4,3
Quarré les tombes (89)	Naturelle	3,3
Saint Thibault (10)	Naturelle	7,7
Chauffour-lès-Bailly (10)	PT + Nat.	7,8
La Villeneuve-au-Chêne (10)	Naturelle	7,2

Excepté pour le Morvan, plus tardif, les hauteurs d'herbe mesurées à l'herbomètre se situent entre 7 et 8 cm de hauteur. **8 cm à l'herbomètre c'est la hauteur idéale pour commencer le pâturage tournant** et ainsi éviter d'être dépassé par la pousse de l'herbe qui va s'intensifier en mars et surtout avril. **Dès que la portance sera correcte, les animaux pourront être sortis.**

### Côte d'Or : démonstration de pose de clôture permanente et point technique sur l'intérêt et la gestion des haies.

**Jeudi 29 février 2024 à 14h00**

Sur une parcelle de l'EARL JAVELLE  
21 rue du Four 21400 PUIITS

#### CONTACTS :

Jean-Paul CLERGET  
06.80.34.11.73  
Matthieu JAVELLE  
06.85.23.36.85

